



Fin de préavis de démission pendant les congés payés

Par **Tigron blanc**, le **06/05/2019** à **12:49**

Bonjour, rn rn Je suis en CDI et souhaite démissionner, avec un préavis de 3 mois. rn rn Ayant posé ma démission le 2 mai, mon préavis m'amène jusqu'au 1er août au soir. rn rn Cependant, mes congés d'été ont été posés et s'étendent du 24 juillet au 19 août. rn rn La fin de préavis est donc **pendant** mes congés. rn rn J'ai bien compris que pendant la durée de mes congés, mon préavis est suspendu (donc à partir du 24/07) et reprendra après mes congés (à partir du 19/08). rn rn Je devrais donc reporter mes jours de congés payés à mon retour de congés, c'est-à-dire le 19 août. rn rn Si c'est bien cela, est-ce que je devrais effectuer 1 semaine et demi (du 24 juillet au 1er août, soit la période **restante** de mon préavis) ou bien 3 semaines (du 24 juillet au 19 août, soit la totalité de mes congés) ? rn rn Dans le deuxième cas, il me semble que j'effectuerai un préavis de plus de 3 mois : 2 mois et trois semaines avant les congés (du 2/05 au 24/08) + trois semaines de congés, ce qui fait en tout 3 mois et deux semaines ? rn rn Merci par avance de votre réponse.

Par **morobar**, le **06/05/2019** à **15:44**

Bonjour, rn 1er cas.